

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le 10/10/2024



ID: 001-200070118-20241010-DEC_2024_98-DE

Département de l'Ain Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

DECISION DU PRESIDENT

N°2024/98 – Travaux d'électricité au gymnase Saônesport

Le Président de la Communauté Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211.10,

Vu le Code de la Commande Publique avec notamment l'article R2122-8 – marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables (dont le besoin est estimé < 40 000 € HT)

Vu la délibération 2020/06/08/06 du conseil communautaire du 8 juin 2020 donnant délégation à M. le Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal de 90 000 euros HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le devis de l'entreprise IDEM SERVICES en date du 27 septembre 2024,

Vu la validation en date du 7 octobre par M. CHAMPION Jean-Pierre, Vice-Président en charge des bâtiments et espaces extérieurs, de l'offre de l'entreprise IDEM SERVICES.

Vu les crédits inscrits au budget,

DECIDE

Article 1er:

Il est décidé de signer le devis de l'entreprise IDEM SERVICES (SIRET : 822 620 894 00011) – 125 Chemin du Cimetière – 01090 MONTCEAUX, pour le remplacement des luminaires et la reprise du coffret du tableau électrique au Gymnase Saônesport, Rue Bel Air à Thoissey.

Article 2:

Le montant de l'offre correspondant aux travaux s'élève à **7 298,45 \in HT** (soit 8 758,14 \in TTC). L'entreprise interviendra avant la fin du mois d'octobre 2024. Les travaux dureront une semaine au maximum.

Article 3:

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à Mme la Préfète de l'Ain, Monsieur le responsable du Service de gestion comptable de Châtillon-sur-Chalaronne et notifiée à l'entreprise concernée.

Fait à MONTCEAUX, le 10 octobre 2024

Le Président, Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le De la publication sur le site internet le Et de la notification le Le Président, Jean-Claude DESCHIZEAUX